

**FEDERATION NATIONALE DES PORTS ET DOCKS C.G.T.
SYNDICAT GENERAL CGT DES OUVRIERS DOCKERS DU PORT DU HAVRE
SYNDICAT GENERAL CGT DU GRAND PORT MARITIME DU HAVRE**

Camarades,

Suite à l'intervention de la fédération et des syndicats dockers et GPM qui la composent concernant les problèmes d'Honfleur, Fécamp, Rouen, Bayonne, Bordeaux et Sète etc... des solutions sont envisagées pour respecter les droits et acquis des salariés de ces ports. Ceci est encore une fois la démonstration de la solidarité et de l'unité des portuaires.

Pénibilité :

Comme nous vous l'avions annoncé, une rencontre avec le nouveau secrétaire d'état aux transports, Mr Mariani, s'est tenue le jeudi 23 Décembre 2010 au siège du ministère.

Comme nous le pressentions, cette rencontre était une prise de contact, le ministre souhaitait nous écouter sur l'ensemble de la réforme portuaire.

Nous lui avons rappelé notre position :

- ➔ Problème de projet de développement
- ➔ Investissements pas à la hauteur des ambitions
- ➔ Problème des trafics à faible valeur ajoutée
- ➔ Risque de concentration des flux au détriment de certaines places portuaires, etc...

Nous lui adresserons l'ensemble des documents produit par la fédération depuis le début de la réforme.

Nous sommes ensuite entrés dans le vif du sujet en lui rappelant que sans dispositif pénibilité, alors pas de convention unique, donc pas de réforme.

Nous lui avons rappelé les engagements pris par les employeurs, Mr Bussereau, et le directeur de cabinet de Mr Borloo, Mr Carencio, ainsi que l'accord cadre national qui associe le gouvernement à notre dispositif.

Nous vous avons averti du souhait du ministre de nous recevoir très rapidement, c'est confirmé, nous nous rendrons le 10 janvier au ministère des transports, malgré tout nous ne connaissons pas le contenu de la lettre de cadrage (mission) de Matignon ou de l'Élysée, (lettre qui devait arriver depuis 2 semaines, et qui en fait est tombée le 05 janvier) pour définir l'application de la réforme portuaire.

Camarades, comme vous pouvez le constater, nous n'avons toujours pas de réponse.

Tout cela a assez duré !

Nous devons être déterminés et frapper fort pour démontrer à ce gouvernement que nous irons au bout pour obtenir la reconnaissance de la pénibilité des métiers portuaires. Notre réussite dépend de notre unité, de notre volonté sans faille à mener ce combat.

C'est pourquoi, et comme convenu, vos syndicats respectifs vous appellent à la reprise des modalités d'action suivantes :

Pour la semaine du 10 Janvier 2011 :

- 1 H d'arrêt de travail pour le GPMH de 5 à 6 H
- 1 H d'arrêt de travail pour les dockers de 21 à 22 H
- Un arrêt de travail de 22 H à 6 H le 10 Janvier 2011
- Un arrêt de travail de 22 H à 6 H le 14 Janvier 2011
- 24 heures de grève le samedi 15 janvier 2011
pour les dockers (de samedi 06 H 00 à Dimanche 06 H 00)
- 24 heures de grève le dimanche 16 janvier 2011
pour le GPMH (de dimanche 6 H 00 à lundi 6 H 00)

Tous les jours

Nous rappelons que toutes les négociations au plan local sur la réforme portuaire sont suspendues.

Tous unis, combatifs et déterminés pour notre légitime revendication.

Pour le syndicat des dockers,
Le secrétaire général
Johann FORTIER



Pour le syndicat GPMH,
Le secrétaire général
Laurent DELAPORTE

